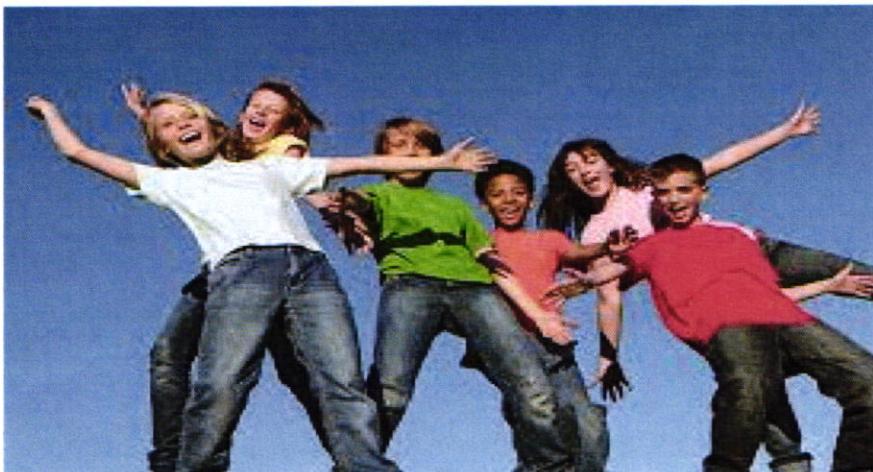




Le Projet Educatif De Territoire



CHAILLE LES MARAIS

2024/2027

Edito de M. Le Maire et Madame l'adjointe en charge de l'éducation de l'enfance et la jeunesse

Ce nouveau Projet Educatif De notre Territoire formalise la dynamique que notre collectivité a souhaité afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent organisé autour, d'une complémentarité des différents temps sur la journée, la semaine, l'année.

C'est un véritable outil de collaboration locale qui a pour vocation d'être partagé avec tous les acteurs de la communauté éducative.

Dans un 1^{er} temps, une évaluation du précédent PEDT a été menée, et ce, dans le but de construire par la suite, collectivement, un nouveau projet réaliste, structuré, adapté au contexte local répondant à des besoins identifiés et évaluables.

Cela a été l'occasion pour l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire de concourir au développement de parcours éducatifs cohérents au service des enfants confiés, tout en respectant les domaines de compétences et champs d'action respectifs de chacun.

Pour cela, il est essentiel de développer des schémas de communication impliquant notamment des temps d'échanges entre les acteurs des différentes structures concernées. Pour garantir l'efficience de ce PEDT, ces temps doivent être reconnus pour l'ensemble des professionnels, et ce, afin de pérenniser cette synergie dans la durée.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des acteurs (Education Nationale, SDJES85, CAF, Représentants de Parents d'Elèves, les élus de la commission communale Enfance Jeunesse, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, les employés communaux en charge de l'animation et du service de restauration scolaire, les ATSEM et l'Association FC2 Sud Vendée), pour leur implication dans l'élaboration du PEDT.

Un remerciement plus particulier, pour l'accompagnement dans cette réflexion, à la fédération des Francas représentée par Mme Martine SAUSSEAU.

M. Le Maire et Madame l'adjointe en charge de l'éducation de l'enfance et la jeunesse

1. PRESENTATION DU CONTEXTE



Entête de la collectivité :

Nom de la collectivité : Chaillé les Marais

Compétences de la collectivité : Scolaire, périscolaire du matin, midi et soir .

Date de début et de fin du PEDT : Septembre 2024. Juillet 2027 (3 années scolaires)

Contacts pour le suivi de l'instruction du PEDT

	Elue	Coordonnatrice administrative	Coordonnatrice pédagogique
Nom du correspondant	Mme Catherine Dormoy	Mme Maryline Jarillon	Mme Sylvie Pizon
Fonction	Adjointe enfance jeunesse	Directrice Générale des services	Directrice ACM péri scolaire
Adresse	26 Rue du 11 Novembre, BP 12, 85450 Chaillé-les-Marais		
TéléRphone	02 51 56 72 98		07 89 83 51 51
Adresse électronique	Chaille-les-marais@wanadoo.fr	chaille-m.jarillon@orange.fr	accueilchaille@orange.fr

Accompagnement : Par la fédération des Francas membre du Groupe d'Appui Départemental.

Pilotage et concertation

Porteur du projet : Mme Dormoy l'élue référente en charge du dossier

Coordination : Identité et coordonnées du coordinateur : Mme Pizon Sylvie

Volume horaire dédié à la coordination du PEDT: 36 heures (1h par semaine sur 36 semaines d'école). Définition de son rôle : cf en annexe (fiche de poste).

Composition du comité de pilotage

L'Adjointe en charge du secteur

2 élus municipaux

2 agents municipaux de l'Accueil Péri Scolaire matin, midi et soir

2 Représentants des enseignants du public

2 Représentants des Parents d'Elèves du public

Fréquence des réunions du comité de pilotage : Le Comité de pilotage a programmé deux rencontres au minimum par année scolaire. La fréquence se prévoit comme suit : une rencontre avant décembre pour faire le point des actions enclenchées depuis la rentrée scolaire une rencontre en fin d'année scolaire pour faire le bilan.

Périmètre et public du PEDT

DONNEES CAF au 31/12/2022 Chaillé les Marais

Le comité de pilotage s'est appuyé sur les données statistiques concernant la commune et sa population. Sources au 31 Décembre 2022, pour affiner son analyse du public concerné par le PEDT. Détails des Quotients familiaux des familles d'enfants âgés de 3 à 17 ans sur la commune de Chaillé les Marais .

L'ensemble de ces éléments chiffrés et leur analyse ont alimenté le diagnostic partagé des membres du comité de pilotage. Ces éléments de contexte seront considérés lors des choix de plans d'actions.

Chaillé les marais les 3 /10 ans				Chaillé les marais les 11/17 ans			
QF Supérieur	Familles	Enfants	%	Familles	Enfants	%	QF Supérieur
200	NS	NS	NS	NS	NS	NS	200
300	NS	6	4%	NS	NS	NS	300
400	9	11	7%	5	7	5%	400
500	7	10	7%	9	12	8%	500
600	14	19	13%	7	12	8%	600
700	7	10	7%	6	11	8%	700
800	9	13	9%	7	9	6%	800
900	11	14	9%	10	16	11%	900
Totaux /QF	57	83	56%	44	67	46%	Totaux /QF
1000	10	10	7%	8	12	8%	1000
1100	6	8	5%	6	6	4%	1100
Totaux /QF	16	18	12%	14	18	12%	Totaux /QF
1200	10	14	9%	11	17	12%	1200
1300	5	6	4%	5	12	8%	1300
1400	NS	NS	NS	NS	6	4%	1400
1500	NS	NS	NS	NS	5	3	1500
Totaux /QF	15	20	13%	16	40	27%	Totaux /QF
Plus de 1501	11	17	11%	9	13	9%	Plus de 1501
				NS	5	3%	
TOTAUX	111	148		96	146	12%	

Données statistiques concernant la commune et sa population

Allocations et population au recensement	Chaillé les Marais	CC Sud V Littoral
Nombre d'allocataires	321	8 939
Population couverte par la CAF	799	22 750
Population totale INSEE 2020	1884	55 090
Taux de couverture CAF	42.4	41,3%
Evolution des Allocataires 2019/2022	-11%	-2%
Evolution population INSEE 2013/2020	-2%	2%

Données des synthèses CAF de Vendée au 31 décembre 2022

Structure familiale		Chaillé les marais	%	CC Sud V Littoral	%
Couples	Sans enfant	22	7%	497	6%
	1 enfant	22	7%	766	9%
	2 enfants	74	23%	2005	22%
	3 enfants ou +	24	7%	864	10%
Allocataires isolés	Sans enfant	127	40%	3558	40%
	1 enfant	28	9%	666	7%
	2 enfants	17	5%	413	3%
	3 enfants ou +	7	2%	170	2%
% de familles monoparentales parmi les familles avec enfants			30%		26%
Allocataires séparés en 2022		5		173	

Les enfants allocataires

	Chaillé les marais	%	CC Sud V Littoral	%
Enfants < 3 ans	39 Enfants	12%	1232 Enfants	13%
Enfants de 3 à moins de 6 ans	50 Enfants	15%	1 241 Enfants	13%
Enfants de 6 à moins de 12 ans	110 Enfants	33%	3 152 Enfants	33%
Enfants de 12 à moins de 16 ans	79 Enfants	24%	2355 Enfants	24%
Enfants de 16 à moins de 18 ans	36 Enfants	11%	1 018 Enfants	11%
Enfants de 18 ou plus	22 Enfants	7%	680 Enfants	7%
Total enfants des allocataires	336 Enfants			

Précarité

Précarité	Chaillé les marais	%	CC Sud V Littoral	%
Allocataires à bas revenu	83	29%	2 094	26%
Allocataires bénéficiaires de minima sociaux (RSA socle ou AAH)	47	15%	1483	17%
Evolution minima sociaux 2019/2022	0			-4%
Allocataires dépendants 100%	23	8%	775	9%

Tous les éléments des données statistiques ont fait l'objet d'une lecture attentive par les élus de la collectivité et d'un partage d'analyses lors du comité de pilotage. Les données étaient connues et perçues par les participants du comité de pilotage : élus et équipes enseignantes. Les élus ont déjà pris en compte les aspects financiers par des mesures telles que, la cantine à 1 € les politiques tarifaires en fonction des quotients familiaux et les tarifications accessibles au plus grand nombre.

Diagnostic partagé

Les membres du comité de pilotage ont partagé leurs lectures et leurs perceptions de la prise en compte des enfants et des jeunes sur le territoire de la commune.

Au travers de trois items, sur : **la prise en compte du temps libre des enfants,**

Les propositions de sport et d'ouverture culturelle,

Les infrastructures et les espaces de circulation pour les enfants au niveau communal.

Les participants se sont positionnés selon une grille de satisfaction à trois niveaux :

Les points positifs, les atouts et les leviers

Les points d'attention

Les axes à envisager, prévoir, renforcer

Prise en compte du temps libre des enfants sur le territoire

Points positifs, atouts, leviers	Points d'attention.
Avoir des copains à proximité.	Disposer de règles communes sur les différents temps de vie de l'enfant.
Des propositions multiples de jeux « libres ».	Disposer d'espaces repérés comme lieux de repos sur les lieux d'activités d'enfants
Présence de nouveaux jeux	Accompagner les équipes d'encadrement à savoir gérer et animer les temps de « Ne rien faire ».
Suites à donner et préconisations : Envisager des chartes de fonctionnement pour les adultes qui interviennent auprès des enfants avec la précaution qu'elles soient bien partagées, appliquées et/ou mises en envie. S'accorder entre les acteurs éducatifs sur le mot « <i>libre</i> ». Définir la notion de temps libre pour les temps en intérieur et en extérieur.	

Prise en compte du sport et de l'ouverture culturelle vers les enfants sur ce territoire.

Points positifs, atouts, leviers	Points d'attention
<p>Présence de structures culturelles et sportives sur la commune Mise à disposition et ouverture de structures vers les enfants. Le théâtre, La salle omnisports, La bibliothèque, La maison du maître de digue, L'école de musique, Le city stade, La piscine municipale l'été</p>	<p>Manque de communication sur les différentes activités sportives proposées dans la commune. Absence de lieux de rencontre pour les enfants dont les parents n'ont pas « besoin » d'un mode de garde Sécurisation des voies piétonnes et pistes cyclables. Eloignement du city stade.</p>
<p>Suites à donner et préconisations</p> <p>Plus de communication sur les infrastructures de la commune et leur utilisation. Proposer des activités pour les enfants en dehors des modes de garde traditionnels nos enfants ne peuvent pas tous participer aux activités du centre de loisirs. Prévoir une présentation des associations sportives de la commune.</p>	

Prise en compte du territoire communal infrastructures et espaces de circulation pour les enfants

Points positifs, atouts, leviers	Points d'attention
<p>Présence d'une bibliothèque et d'une école de musique Théâtre et aire de jeux en nombre</p>	<p>Bibliothèque trop petite Pas assez de stationnement Circulation complexe entre les écoles maternelle et élémentaire Même difficulté pour les autres structures Des aires de jeux non adaptées à toutes les tranches d'âges.</p>
<p>Suites à donner et préconisations :</p> <p>Aménager des liaisons douces entre les structures Réhabiliter les aires de jeux pour les différentes tranches d'âges Regrouper les infrastructures Permettre un accès PMR partout Sécurisation des voies de communication entre les structures Amélioration des voiries pour les déplacements entre les différentes infrastructures. La création d'un nouvel espace pour la bibliothèque est en projet</p>	

Sur quel temps : Notre PDT concerne le temps scolaire, péri scolaire et extra scolaire.

Horaires des temps scolaires

Horaires Ecole Publique	
Matin	Après midi
de 8h55 à 12h	de 13h40 à 16h35

Les enfants sont confiés aux enseignants dix minutes avant la reprise des cours

Horaires des temps périscolaires

Jours	APS matin	Pause mérienne	APS soir
	Ecole Publique		Ecole Publique
Lundi	7h15 à 8h45	12h à 13h30	16h35 à 19h
Mardi	7h15 à 8h45	12h à 13h30	16h35 à 19h
Mercredi			Secteur Jeunes 13h à 18h
Jeudi	7h15 à 8h45	12h à 13h30	16h35 à 19h
Vendredi	7h15 à 8h45	12h à 13h30	16h35 à 19h
Samedi extrascolaire			Secteur jeunes période scolaire : 14h à 18h période vacances : - 13h à 18h de sept à avril - 14h à 19h de mai à aout

Tranches d'âges concernées : Le PEDT concerne les enfants à partir de 2 ans 1/2 jusqu'aux collégiens âgés de 16 ans.

Nombre d'enfants concernés

Public : 2 ans/5 ans	Public : 6 ans / 10 ans	Public : 11 ans/ 14ans	Public : 14 ans/ 18 ans
72	117	40	

Etablissement(s) scolaire(s) concerné(s) et effectifs

	Niveau maternelle	Niveau élémentaire	Niveau secondaire :12/18ans	
Enfants de l'établissement scolaire public	MATERNELLE 72 Elèves	ELEMENTAIRE 117 Elèves	COLLEGE 97 Elèves	LYCEE 52 Elèves

Politiques et dispositifs en direction de la jeunesse ou des familles :

X Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : Le Comité de Pilotage a évoqué le possible déploiement d'un CLAS. Il s'envisage comme un dispositif convenu entre la collectivité, les enseignants et les parents, non pas dans une perspective de réapprentissage scolaire mais dans une appréhension des savoirs avec d'autres supports favorisant une maîtrise des fondamentaux scolaires.

X Colos apprenantes : Depuis le début du dispositif la collectivité s'est engagée à faire le relais auprès des familles et des enfants. La démarche associe le CCAS et l'accueil de loisirs

X Conseil municipal des jeunes : Les élus du conseil municipal des jeunes sont associés sur des décisions d'aménagement et des propositions d'actions qui les concernent.

X CTG : La commune bénéficie de la dynamique de la CTG en place sur la communauté de communes Sud Vendée Littoral.

Organisation des accueils hors temps scolaire

Régime d'accueil :

Accueil périscolaire Matin et soir Organisé par la Commune Accueil déclaré en ACM	<p>Organisateur : Mairie de Chaillé les marais Organisation : <input type="checkbox"/> Accueil libre <input type="checkbox"/> Garderie <input checked="" type="checkbox"/> Multi activités.</p>
	<p><input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en ACM Qualification des encadrants : Taux d'encadrement appliqué : Un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et Un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. Avec un pourcentage de qualification des encadrants de : Minimum 50% des animateurs diplômés BAFA ou équivalent, Maximum 30% des animateurs en cours de formation, Maximum 20 % des animateurs non diplômés.</p>
Accueil du mercredi Organisé par la Communauté de Communes SVL.	<p>Horaires : Organisateur : Communauté de communes SVL <input type="checkbox"/> Accueil libre <input type="checkbox"/> Garderie <input checked="" type="checkbox"/> Multi activités.</p> <p>Déclaration en ACM Qualification des encadrants : Taux d'encadrement appliqué : Un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans. Avec un pourcentage de qualification des encadrants de : Minimum 50% des animateurs diplômés BAFA ou équivalent, Maximum 30% des animateurs en cours de formation, Maximum 20 % des animateurs non diplômés.</p>
Pause méridienne Organisée par la Commune	<p><input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en ACM Qualification des encadrants : Taux d'encadrement appliqué : Un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. Avec un pourcentage de qualification des encadrants de : Minimum 50% des animateurs diplômés BAFA ou équivalent, Maximum 30% des animateurs en cours de formation, Maximum 20 % des animateurs non diplômés.</p>

Accessibilité financière :

Accueil Périscolaire.

Quotient	0/500	501>700	701>900	900 et plus
Forfait première ½ heure	1 €	1.25 €	1.25 €	1.50 €
Forfait à la ½ heure supplémentaire	0.30 €	0.30 €	0.50 €	0.50 €

Restaurant scolaire

Quotient	0/500	501>900	901 et plus
	0.65 €	1.00 €	3.00 €

Modalités d'inscription pour les familles

Inscriptions via le portail famille jusqu'au jeudi soir 19h pour la semaine suivante.

Dans l'urgence, une réservation peut être effectuée par SMS.

Des permanences sont mises en place pour recevoir les parents et à chaque rentrée des « portes ouvertes » sont organisées le jour de la rentrée scolaire ainsi que le samedi précédent la rentrée.

Modalités d'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Une démarche est en place depuis l'origine de nos PEDT qui prévoit une intégration optimisée des enfants porteurs de handicap dans nos services. Nous avons un process de relation avec les familles en accord avec l'équipe enseignante et une cohérence de suivi en direction de l'enfant concerné.

Une AESH est partie intégrante de l'équipe éducative. La demande d'accompagnement d'un enfant sur le temps périscolaire est d'abord proposée à l'AESH en place sur le temps scolaire.

Si elle refuse, il y a intervention d'une AVS.

Locaux et installations utilisées hors temps scolaire

Les activités se déroulent dans les locaux de l'accueil périscolaire (bibliothèque, locaux de l'école maternelle), le restaurant scolaire, les salles de sports, les salles communales et le foyer des jeunes (local en prévision de déclaration).

Cependant, des travaux sont prévus pour la rentrée de septembre 2024, des salles seront donc inaccessibles.

Nous prévoyons d'occuper les salles suivantes : accueil périscolaire élémentaire, accueil périscolaire maternelle, salle communale, bibliothèque municipale (organisation à voir avec la SDJES85).

Transfert de responsabilités et sécurité des transitions

Modalités de transfert de responsabilité (temps périscolaire → temps scolaire / temps scolaire → temps périscolaire) :

Horaires	Déroulé des accueils Ecole Publique Maternelle	Responsables
7h15	Horaires début de l'accueil Accueil échelonné des enfants dans les locaux du périscolaire et pointage des enfants.	Agents de la Collectivité et Animateurs
8h35	Les enfants de maternelle sont préparés par l'animateur du périscolaire et sont remis aux ATSEM. L'animateur emmène les enfants qui arrivent par le bus jusqu'à leur classe.	Agents de la collectivité et animateurs
8h45	Les ATSEM emmènent les enfants dans leurs classes qui sont sous la responsabilité des enseignants.	Enseignants
8h55	Horaires entrée en classe	Enseignants
12h00	A la sortie des classes, les enfants vont au restaurant scolaire ou en cour de récréation (GS) ou rentrent chez eux. Prise en charge des différents groupes d'enfants par leur ATSEM respective et les animateurs.	Agents de la Collectivité, animateurs enseignants
12h40/45	Trajet de la cour de récréation vers le restaurant scolaire ou du restaurant scolaire vers les dortoirs	Agents de la collectivité et animateurs
13h25	Cour de récréation	Agents de la collectivité et animateurs
13h30	Les enfants sont pris en charge par l'enseignant sur la cour de récréation. Les enfants en sieste sont pris en charge par leurs enseignants.	Enseignants
16h35	Sortie des classes	Enseignants
16h35	L'ATSEM prend les enfants en classe et emmène les enfants qui repartent en bus.	Agents de la collectivité
16h35	Accueil péri scolaire	Agents de la collectivité et animateurs
19h	Horaires de fin d'accueil	Agents de la collectivité et animateurs

Horaires	Déroulé des accueils Ecole Publique Élémentaire	Responsables
7h15	Horaires début de l'accueil Accueil échelonné des enfants dans les locaux du périscolaire et point d'accès des enfants.	Agents de la collectivité et animateurs
8h45	Un animateur du périscolaire emmène les enfants sur la cour de récréation sous la surveillance des enseignants.	Agents de la collectivité et animateurs
8h45	Un animateur du périscolaire attend le bus et emmène les enfants en classe sous la responsabilité des enseignants.	Agents de la collectivité et animateurs
8h55	Début de la classe	Enseignants
12h00	A la sortie des classes, les enfants sont pris en charge par les animateurs. Les enfants sont confiés par les enseignants aux agents de la collectivité et aux animateurs sur la cour de récréation. Les enfants du 1 ^{er} service sont emmenés au restaurant scolaire	Agents de la collectivité et animateurs
12h40/45	Trajet de l'école élémentaire vers le restaurant scolaire pour le 2 ^{ème} service et trajet du restaurant scolaire vers l'école élémentaire pour le 1 ^{er} service	Agents de la collectivité et animateurs
13h25	Trajet du restaurant scolaire vers l'école élémentaire pour le 2 ^{ème} service	Agents de la collectivité et animateurs
13h30	Les enfants sont confiés aux enseignants pour un retour en classe à 13h40	Enseignants
16h35	Les animateurs du périscolaire attendent les enfants à la sortie des classes, au portail de l'école.	Agents de la collectivité et animateurs
16h35	Un animateur du périscolaire attend les enfants au portail de l'école pour les emmener au bus.	Agents de la collectivité et animateurs
19h00	Horaires de fin de l'accueil périscolaire	

Procédure définie si un enfant inscrit au périscolaire est absent de manière imprévue.

La coordinatrice du PEDT responsable de la pause méridienne est en direction de ce temps d'accueil collectif. Elle circule sur l'ensemble des animations afin de pouvoir intervenir en cas de besoin. Un point quotidien est fait avec les enseignants de maternelle et d'élémentaire à 12h000 et à 13h20. A ce jour, lorsqu'un enfant est absent alors qu'il est inscrit à l'accueil périscolaire du matin la directrice prend contact avec l'enseignante et si besoin avec la famille.

La participation financière des familles est maintenue sans information préalable de l'absence de l'enfant. Lors du point quotidien les acteurs éducatifs respectifs, enseignants et animateurs, échangent sur les mouvements d'enfants. A ce moment, les enseignants peuvent informer l'équipe du périscolaire sur des absences d'enfants et inversement les animateurs informer qu'un enfant est de retour chez lui, suite à la pause méridienne. Dans le règlement intérieur revu depuis la rentrée de septembre 2023, la collectivité rappelle que la famille doit informer la directrice de l'accueil périscolaire de toute absence.

2. LE PROJET

Implication des membres de la communauté éducative dans l'élaboration et le suivi du PEDT

Calendrier de l'élaboration et du suivi du projet

Objets	Dates
Copil 1 : Première rencontre, Présentation du PEDT. C'est quoi ? Pose du calendrier des rencontres. Présentation de l'enquête familles Atelier diagnostic partagé du potentiel existant	Semaine 1
Temps de traitement des éléments hors site	Semaine 2
Copil 2 : Seconde rencontre. Présentation de la synthèse du diagnostic et validation. Atelier sur les objectifs selon des valeurs et des principes éducatifs.	Semaine 4
Temps de traitement des éléments hors site	Semaine 5
Copil 3 : Troisième rencontre. Validation des valeurs et principes éducatifs. Atelier actions partagées.	Semaine 7
Temps de traitement des éléments hors site	Semaine 8
Comité technique : Déclinaisons des objectifs en actions	Semaine 10 Avec les agents municipaux et les représentants des enseignants
Temps de traitement des éléments hors site	Semaine 11
Copil 4 : Quatrième rencontre. Présentation de l'arbre pédagogique. Point de situation sur les transferts de responsabilités.	Semaine 12
Temps de traitement des éléments hors site	Semaine 13
Copil 5 : Dernière rencontre. Validation du document final.	Semaine 14

3. Organisation des travaux :

En amont de la tenue du premier comité de pilotage nous avons eu un temps de travail avec l'élu de référence pour poser la rythmicité des rencontres de comité de pilotage, envisager le comité technique et cerner l'objet de l'enquête en direction des acteurs éducatifs et des familles. Chaque invitation des comités de pilotage indiquait l'ordre du jour, le compte rendu et les écrits du Comité de Pilotage précédent étaient validés en comité de pilotage.

Fondements du PEDT

Principaux enseignements de l'évaluation du précédent PEDT le cas échéant

Voir l'enquête en pièce jointe.

Compte rendu succinct de l'enquête parents.

L'enquête faite auprès de 83 familles (70% de retour) a dégagé une tendance très favorable des usagers sur la démarche du PEDT et les services publics de proximité proposés aux enfants. Quelque soit le moment associé à un service (accueil, restaurant, centre de loisirs, pause méridienne), l'avis est unanime quant à la satisfaction exprimée par les parents. Elle concerne autant l'accessibilité tarifaire, la qualité de la prise en charge, la qualité des « prestations » tant au restaurant scolaire que le contenu des animations vécues.

Des remarques émanent de cette consultation.

Il conviendrait de clôturer la journée du centre de loisirs péri scolaire du mercredi sur les mêmes horaires que ceux des accueils du soir. De très nombreux parents travaillent à l'extérieur (75%). Il est difficile tenu des trajets d'être à l'heure pour récupérer les enfants à la fermeture du centre. Cela doit être pris en compte prochainement par la Communauté de Communes qui harmonise les horaires de toutes les structures éducatives d'ici le printemps prochain.

Un regret est formulé par des parents de ne pas disposer d'information sur les activités du centre. Trois supports à destination des familles sont particulièrement usités : le mail, le sms et les dépliants papiers. Ces vecteurs sont disponibles et accessibles mais pas promus. L'accueil de loisirs dispose de 49 places alors que les demandes sont, à la date de la rencontre, de ... 73 avec, vraisemblablement bien davantage de besoins. Mais les familles connaissant cette situation n'effectuent pas toutes les inscriptions pour les séjours.

Des attentes sont énoncées concernant des activités des disciplines sportives mises en œuvre par les clubs sur la commune, la demande est plutôt centrée sur des activités physiques polyvalentes plus qu'en apprentissage précis.

Une préoccupation s'est faite également autour des devoirs. L'inquiétude de nombreux parents apparaît sur les devoirs des enfants à la maison. Les horaires de travail décalés, ou atypiques, la conjonction des trajets et des journées de travail ne rendent pas les parents aussi disponibles que nécessaire pour un temps d'échange autour des contenus scolaires le soir à la maison. Une demande sociale de prise en charge se fait jour.

Ces sollicitations parentales sont à restituer dans une approche un peu plus globale sur la population de Chaillé les Marais. De nombreux facteurs sont à prendre en compte pour apprécier, toujours partiellement, la réalité sociale de la commune.

La municipalité de Chaillé les Marais n'a eu de cesse d'intégrer toutes les caractéristiques de la population locale. Au fil du temps, elle a développé des services à la population qui soient adaptés aux niveaux des revenus des familles (repas à 1€ par exemple), aux attentes sociales de ces dernières (nouvel accueil périscolaire) avec des offres éducatives et pédagogiques liées aux aspirations et aux besoins des enfants accueillis. Cette dynamique est particulièrement pertinente. Elle participe à une moindre anxiété sociale générée par les conditions d'exercice d'un emploi. Elle est conçue pour bien articuler tous les temps de vie de l'enfant notamment durant l'année scolaire par la qualité des services proposés. Aucun moment n'est vécu comme accessoire, il est toujours en appui des autres séquences d'une journée. Tout est réfléchi en complémentarité et en continuité éducative. C'est une illustration remarquable de co-éducation locale et de cohérence de parcours bien établi.

Besoins à mieux prendre en compte prioritairement

En termes d'apprentissages scolaires, une attention est à porter sur les questions de langage, d'expression orale, de lecture, d'écriture. Le déploiement d'un CLAS, convenu entre la collectivité, les enseignants et les parents, peut s'envisager non pas dans une perspective de réapprentissage scolaire mais dans une appréhension des savoirs avec d'autres supports favorisant une maîtrise des fondamentaux scolaires.

Ressortent une difficulté sur les ateliers qui demandent de la persévérance, de la logique, de l'autonomie et des capacités d'organisation.

Le besoin prioritaire serait d'avoir accès à une connaissance et une ouverture sur le monde.

En terme de compétences psycho-sociales, il semble prioritaire de privilégier la relation aux émotions (mettre des mots sur ce que l'on ressent), l'attention aux autres et une plus fine connaissance de soi en développant son esprit critique et l'appréhension de son environnement proche et plus lointain. La gestion du stress, l'estime de soi semblent être des clés pour faciliter de meilleures relations avec les autres et faire preuve d'empathie

Les relations et la parentalité

En terme de parentalité, trois aspects à prioriser : l'échange entre parents, intensifier les liens avec les autres « éducateurs » et comment vivre et s'investir plus auprès des enfants tout en assumant ce qui est obligatoire en tant que parents, ce qui est nécessaire en tant que salarié et ce qui est du domaine de l'engagement volontaire dans la vie sociale et citoyenne d'un adulte.

Ces réflexions ont pour but de permettre à chaque enfant de bien vivre là où il réside. Ce territoire de vie est riche d'un existent physique, environnemental et patrimonial qui le relie au monde et aux autres cultures qui le traversent. Il est source de connaissances à cultiver, à partager et à transformer dans une dimension humaniste accessible à chacun et pour tous.

Réussites identifiées

Dans le cadre du bilan de ce PEDT, nous identifions différentes améliorations que nous pointons comme des réussites au bénéfice des enfants.

- Une dynamique de maillage des interventions d'accompagnements en direction des publics âgés de 2 ans à 16 ans.
- Nous soulignons la présence d'infrastructures dédiés pour l'accueil des différents publics.
- Les différents services sont assurés par des agents dédiés sur les différents temps de la journée de l'enfant avec des qualifications professionnelles en présence.
- Les agents ont tous bénéficié de formations continues et de rencontres d'ateliers de réflexion action sur des thématiques repérées.
- L'ouverture d'un espace spécifique d'animation pour les enfants de maternelle.
- L'ouverture d'un secteur pour les jeunes d'année collège avec la création d'un poste d'animateur.
- Des aménagements conséquents sur le temps de la pause méridienne.

Quels objectifs du projet d'école vont trouver leur prolongement dans le PEDT ?

Projet d'école	Prolongements dans le PEDT
Axe 1 Enrichir le climat scolaire Améliorer les relations aux familles en les accompagnant dans leur rôle de parents d'élève Améliorer le climat scolaire au sein de chaque classe en favorisant le développement d'une aptitude à vivre ensemble relations	Améliorer les relations aux familles. Améliorer le climat scolaire au sein de chaque classe. Favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble, à avoir des relations
Axe 2 Développement d'un usage réfléchi des outils numériques Maîtriser l'outil numérique Appréhender la programmation et le codage Comprendre les risques (santé, exposition de la vie privée) liés à l'usage du numérique Interroger l'utilisation du numérique en guise de plus value pour les enseignements	Interroger l'utilisation du numérique en guise de plus value pour les enseignements
Axe 3 : Développement de l'ouverture artistique culturelle pour tous les élèves. Mettre en place le projet d'Education Artistique et culturel en cycle 2 et 3. Confronter les élèves de cycle 1 à une première éducation artistique et culturelle.	Mettre en place le projet d'Education Artistique et culturel.

Prise en compte du projet des accueils collectifs de mineurs

Projet Educatif CDC	Prolongements dans le PEDT
<p>Favoriser l'épanouissement Individuel de chaque enfant</p> <p>En lui permettant de</p> <p>Développer la confiance en soi</p> <p>Respecter son rythme de vie</p> <p>Renforcer ses connaissances, contribuer à son enrichissement personnel et prendre du plaisir</p> <p>D'avoir accès à des activités diversifiées, innovantes....</p>	<p>Renforcer ses connaissances, contribuer à son enrichissement personnel et prendre du plaisir</p> <p>D'avoir accès à des activités diversifiées, innovantes...</p>
<p>Agir pour que l'enfant s'intègre dans un collectif et son Environnement, s'y sente bien et ait l'envie de s'y ENGAGER</p> <p>En lui permettant</p> <p>De posséder les repères pour bien vivre dans un groupe, dans une organisation</p> <p>De faire en sorte que le respect, l'entraide et la tolérance soient entendus comme des règles communes non négociables, des valeurs fondamentales</p> <p>D'affirmer sa personnalité et d'apprendre à respecter celle des autres.</p> <p>De maîtriser ses émotions</p> <p>« L'engagement » et aborder ainsi les notions de Citoyenneté.</p> <p>Respect et préservation de ce qui l'entoure</p> <p>Environnement)</p>	<p>De faire en sorte que le respect, l'entraide et la tolérance soient entendus comme des règles communes non négociables, des valeurs fondamentales</p> <p>D'affirmer sa personnalité et d'apprendre à respecter celle des autres.</p> <p>De maîtriser ses émotions</p>
<p>Encourager la Co éducation en impliquant les parents et en renforçant le lien avec les différents partenaires éducatifs</p>	<p>Encourager la Co éducation</p>

Prise en compte du projet des accueils collectifs de mineurs du Péri scolaire

Projet Educatif Accueil Péri Scolaire et pause méridienne	Prolongements dans le PEDT
<p>Favoriser l'épanouissement individuel des enfants, l'autonomie, le développement de leur identité, leurs compétences et aptitudes :</p> <p>En respectant son rythme de vie</p> <p>En développant la confiance en soi</p> <p>En respectant l'adulte, les camarades, les locaux et le matériel</p> <p>En contribuant à son enrichissement personnel et en prenant du plaisir, en ayant accès à des activités diversifiées</p>	<p>Favoriser l'épanouissement individuel des enfants, l'autonomie, le développement de leur identité, leurs compétences et aptitudes</p>
<p>Agir pour que l'enfant s'intègre dans un collectif et son environnement : en possédant des repères pour bien vivre dans un groupe</p> <p>En respectant des règles de vie</p> <p>En se respectant, en s'entraînant, en étant tolérant, en coopérant.</p> <p>En affirmant sa personnalité et en apprenant à respecter celle des autres</p> <p>En maîtrisant ses émotions,</p> <p>En surveillant son langage,</p> <p>En respectant l'environnement et en le sensibilisant au développement durable.</p>	<p>En respectant l'environnement et en le sensibilisant au développement durable.</p>
<p>Offrir un repas de qualité aux enfants, préparé sur place par une cuisinière avec des produits principalement frais et locaux principalement.</p> <p>Découvrir de nouveaux goûts et connaître les richesses culinaires de différents territoires.</p>	<p>Offrir un repas de qualité aux enfants,</p> <p>Découvrir de nouveaux goûts et connaître les richesses culinaires de différents territoires.</p>
<p>Rendre les enfants acteurs en valorisant leurs savoirs faire : en créant un Conseil Municipal des Jeunes</p> <p>Impliquer les publics sur les notions de « droits et devoirs ».</p> <p>Favoriser la mixité des publics, le vivre ensemble, le passage des savoirs avec l'intergénérationnel.</p> <p>Favoriser le dialogue avec les familles.</p>	<p>Impliquer les publics sur les notions de « droits et devoirs ».</p> <p>Favoriser la mixité des publics, le vivre ensemble, le passage des savoirs avec l'intergénérationnel.</p> <p>Favoriser le dialogue avec les familles.</p>

Définition des objectifs du PEDT

A partir des valeurs retenues par le comité de pilotage nous avons décliné des objectifs qui tiennent compte des besoins prioritaires repérés par la communauté éducative.

Les valeurs		Les objectifs
Valeurs de la République	Liberté	Permettre aux enfants et aux jeunes d'entreprendre des projets, d'exprimer leurs pensées, Permettre aux enfants et aux jeunes de choisir leurs activités sur les temps d'accueils collectifs.
	Egalité	Mise en place de tarifications selon les QF pour un accès facilité aux services de la collectivité. Veiller à la parité sur les inscriptions aux loisirs, sur la composition du bureau de la Maison Des Jeunes. Assurer la mixité sociale dans les propositions d'animation. Ouvrir le droit aux vacances pour tous les enfants par le dispositif colos apprenantes.
	Fraternité	Travail sur le respect de l'autre, Accompagner des projets où l'enfant est acteur de solidarité, Permettre la rencontre de l'autre. Ouverture vers l'interculturel, Favoriser les relations intergénérationnelles, Envisager la place de l'enfant en tant que représentant ou médiateur sur les temps de vie collective sur les fonctionnements de vie collective ex : péri scolaire, restauration.

Les valeurs	Les objectifs
Apprentissage à la citoyenneté Faire vivre la Convention Internationale des Droits de l'Enfant	Reconnaissance de la place de l'enfant dans la cité, Permettre à l'enfant et au jeune de s'intégrer dans la vie de la cité et d'en être acteur, Citoyen du monde, sensibiliser l'enfant dès le plus jeune âge aux gestes écocitoyens à la notion de ressources de la planète, au gaspillage, à la consommation et au développement durable. Faire vivre l'égalité filles garçons Sensibiliser aux droits et devoirs des enfants, Favoriser la participation des enfants à l'élaboration des règles du vivre ensemble, Sensibiliser l'enfant sur le droit à la différence.
Favoriser la curiosité, l'ouverture au monde, aux autres, aux différences	Susciter la curiosité de l'enfant sur l'ouverture au monde par la cuisine, les arts et les rencontres. Donner l'opportunité à l'enfant de découvrir de nouvelles activités. Expérimenter les activités de découvertes scientifiques et techniques. Sensibiliser à la santé, sur le bien manger, du potager à la cuisine. Sensibilisation des enfants et des jeunes à déchiffrer les médias, journaux, réseaux sociaux, internet. Transmission de savoirs intergénérationnels.

Plans d'actions.

Afin de réaliser le plan d'actions prévu en direction des enfants et des jeunes nous avons posé des éléments d'organisation et de communication entre les acteurs éducatifs, membres de la communauté éducative, dans le respect du rôle et des missions de chacun.
Nous avons déterminé les modalités de ces rencontres : chaque rencontre dispose d'un ordre du jour, d'un compte rendu et des suites à donner de la rencontre.
Tout est consigné dans un document dédié.

Les actions de communication à l'interne du service.

Objets	Qui ?	Fréquence
Partage et reporting sur le fonctionnement général	Elue de référence Coordinatrice péri scolaire DGS	1 /mois
Observation de situations dégradées Impayés, mise en difficulté d'agents		
Complexité chez des enfants qui nécessiteraient l'information en direction de la collectivité		
Projets partagés	Elue de référence Coordinatrice péri scolaire Animatrice jeunesse DGS	

Les actions de communication avec les enseignants

Objets	Qui ?	Fréquence
Conseil d'école	Equipe enseignante Elue de référence Coordinatrice péri scolaire * *pour le premier conseil d'école 1 ATSEM à tour de rôle	3/an
Rencontre avec la direction de l'école Point de partage Travaux et projets partagés	Le directeur 1 enseignant Elue de référence DGS	4/an

Les actions de communication avec les agents

Objets	Qui ?	Fréquence
Rencontre des ATSEM Echanges sur les aspects de fonctionnement général et les conditions de travail	Equipe des ATSEM Elue de référence DGS	1 par période
Rencontre des agents de la pause méridienne Point de partage sur le fonctionnement Projets partagés	Equipe de agents pause méridienne Elue de référence Coordonnatrice de la pause DGS	1 par période

Des pistes d'actions en direction des enfants et des jeunes

Les actions proposées sont pensées hors temps scolaire en direction des enfants et/ou des jeunes qui fréquentent l'accueil péri scolaire du matin du soir la pause méridienne et l'accueil de loisirs. Les propositions d'actions intègrent les besoins et capacités de l'enfant et du jeune et répondent aux besoins prioritaires repérés par les acteurs éducatifs.

Les objectifs	Les actions
Liberté Permettre aux enfants et aux jeunes d'entreprendre des projets, d'exprimer leurs pensées. Permettre aux enfants et aux jeunes de choisir leurs activités sur les temps d'accueil collectifs.	Faciliter les ateliers d'expression écrite et orale Action journal du mood, mur d'expression Action lâcher prise sur l'expression artistique Ecoute bienveillante vers des relations de confiance enfants/adultes. Permettre à l'enfant de choisir ses activités
Egalité Mise en place de tarifications selon les QF pour l'accès aux services de la collectivité, Veiller à la parité sur les inscriptions aux loisirs, sur la composition du bureau de la Maison Des Jeunes Assurer la mixité sociale dans les propositions d'animation	Egalité de traitement et d'attention vers les enfants et les jeunes. Atelier et journée «Color of fraternité ». Animations égalité garçons /filles. Ateliers non genrés. Attention sur les temps de cour pour des espaces non genrés ou captés.
Fraternité Travail sur le respect de l'autre, Accompagner des projets où l'enfant est acteur de solidarité, Permettre la rencontre de l'autre.. Ouverture vers l'interculturel, Favoriser les relations intergénérationnelles, Envisager la place de l'enfant en tant que représentant ou médiateur sur les temps de vie collective sur les fonctionnements de vie collective ex : péri scolaire, restauration.	Attention individualisée vers chaque enfant et jeune qui compose le collectif. Projet solidaire des enfants : carte de vœux, boite à dons , repas partagé, frigo solidaire, boite à trocs, jardin partagé. Action avec des associations caritatives Semaine « présente ton métier » ; Démarche de l'enfant médiateur sur les temps scolaires et péri scolaires.

Des pistes d'actions en direction des enfants et des jeunes

Les objectifs	Les actions
<p>Apprentissage à la citoyenneté Reconnaissance de la place de l'enfant dans la cité, Permettre à l'enfant et au jeune de s'intégrer dans la vie de la cité et d'en être acteur,</p> <p>Citoyen du monde, sensibiliser l'enfant dès le plus jeune âge aux gestes écocitoyens à la notion de ressources de la planète, au gaspillage, à la consommation et au développement durable.</p> <p>Sensibiliser aux droits et devoirs des enfants, Favoriser la participation des enfants à l'élaboration des règles du vivre ensemble, Sensibiliser l'enfant sur le droit à la différence.</p>	<p>Animation du CMJ Action des enfants et des jeunes sur la commune, décossements lors des fêtes, atelier réparation vélo , animation de caisses à savon, création d'un jardin partagé... Action nettoyons la nature par les enfants et les jeunes. Ateliers sur les arts de la récup et disposer des lieux de collectes des déchets par tri sélectif Proposition d'un compost partagé , des actions de gestion de l'eau par les enfants. Projet des enfants ambassadeurs du tri collectif. Droits et devoirs partagés sur les temps d'école de pause méridienne et de loisirs, émoticônes identiques.</p>
<p>Favoriser la curiosité, l'ouverture au monde, aux autres, aux différences Susciter la curiosité de l'enfant sur l'ouverture au monde par la cuisine, les arts et les rencontres. Donner l'opportunité à l'enfant de découvrir de nouvelles activités. Expérimenter les activités de découvertes scientifiques et techniques. Sensibiliser à la santé, sur le bien manger, du potager à la cuisine. Sensibilisation des enfants et des jeunes à déchiffrer les médias, journaux, réseaux sociaux, internet. Transmission de savoirs intergénérationnels.</p>	<p>Envisager des échanges interculturels par la correspondance, les capsules Whapps, les possibilités de jumelages, les ateliers d'ouverture culturelle sur la vie au quotidien. Projets d'animations variés qui intègrent les ADST et les supports numériques. Atelier cuisine d'ici et d'ailleurs, le chemin du potager à mon assiette. Animations infos intox, quizz , QCM et escape game sur les aptitudes à déchiffrer l'information.</p>

Les actions qui renforcent la continuité, la complémentarité et la cohérence éducative.

Les règles de vie qui s'appliquent sur l'ensemble du temps vécu par l'enfant sur une journée en terme de droits et de devoirs s'appuient sur les pratiques de l'école.

La directrice du périscolaire fait le lien entre les différents acteurs pour harmoniser les pratiques en terme de règles de vie sur tous les temps de la journée.

La médiation entre pairs est animée dans le cadre scolaire et poursuivie sur les temps péri et extra scolaires. Mise en place d'enfants médiateurs avec un animateur référent.

Des projets mutualisés école loisirs font l'objet de temps de réflexion communs autour d'une même thématique.

Les compétences psycho sociales sont un axe prioritaire partagés par l'ensemble des acteurs éducatifs pour la rentrée de septembre 2024.

Les aménagements de la pause méridienne considèrent les besoins de l'enfant de disposer d'une pause pour faciliter son retour en classe. Les enseignants évoquent des souhaits, la collectivité adapte des fonctionnements en fonction des possibles en termes de locaux et des personnels en présence.

Indicateurs Quantitatifs retenus pour l'évaluation du projet

Taux et nombre d'inscrits, de participants aux activités.

Nombre des retours des enfants sur leurs appréciations des activités

Fréquence des rencontres de travail du comité de pilotage dans le partage des orientations

Indicateurs Qualitatifs retenus pour l'évaluation du projet.

Quelles plus-values sont observées par les équipes éducatives auprès des enfants

Le lien du contenu des activités proposées aux enfants et les orientations du PEDT,

Respect des enfants au regard de leurs droits et devoirs (problème de discipline, de non-respect).

Efficacité de communication sur les actions

Niveau de satisfaction verbalisé par les familles

Supports d'évaluation prévus

Nous envisageons des supports ludiques pour les enfants et les jeunes sous forme de bilan en fin de vacances

Valorisation de la démarche, du projet et des structures éducatives

Les parents d'élèves élus (RPE), les élus de la commission communale Enfance Jeunesse l'équipe enseignante, l'équipe d'animation (communale, intercommunale et associative) ainsi que les institutions partenaires (Education Nationale, CAF et SDJES85) sont conviés à l'élaboration du PEDT.

Une fois validé, le document sera à la disposition sur le site internet de la commune et sur le portail famille du l'accueil périscolaire. Une information préalable sera effectuée sur la page Facebook de la commune de Chaillé-les-Marais pour une diffusion efficiente.

Labellisation plan mercredi

La collectivité n'organise pas d'ACM du mercredi, toutefois la collectivité s'inscrit dans une nouvelle labéllisation plan mercredi en accord avec la communauté de communes Sud Vendée littoral qui organise l'accueil de loisirs.

Cachet et signature du maire

Le Maire,
A. METTAIS



L'adjointe.
C. DORNOY



ANNEXES

Extrait Evaluation du dernier PEDT synthèse des enquêtes

Fiche de poste de la coordonnatrice du PEDT

Fiche « Temps de travail » de la coordonnatrice du PEDT

Parents votre avis nous intéresse !
Pour le prochain PEDT 2024/ 2028

30. Selon vous, quels sont les besoins prioritaires des enfants de la commune de Chaillé ?

Accès à leurs activités sportive et culturelle

Découvrir des sports ou activités peu abordables (escalade, bmx..)

Sécurité lors de leurs déplacements à pied

Avoir une crèche. Des aires de jeux sécurisées et sans cailloux (qui font mal quand ils tombent et qui sentent le pipi de chat).

Avoir un groupe de soutien scolaire et d'aide au devoir bien encadré et contrôlé

Activités manuelles en extérieur

Activités culturelles hors petit bois....

Se retrouver autour d'activités stimulantes, en ce qui concerne l'accueil des vacances et du mercredi.

Plus de lieux où les enfants de 7 à 11 ans puissent se retrouver pour jouer ensemble tout en étant accompagné de son parent.

Informer les parents des activités faites le mercredi. Cela permettrait de ne pas remplir votre questionnaire avec les dires de nos enfants et de les raisonner sur les remarques qu'ils peuvent faire. Et à nous parents d'avoir notre propre jugement.

Chemins piétons, pistes cyclables.

Faire des mini-rando's autour de la commune, il y a pleins de petits chemins sympas et dans une autre mesure peut-être prendre le car parfois pour aller en forêt de Mervent.

Ateliers découvertes. Un thème différent par trimestre (musique, bricolage, couture, jardinage, multisports, nature, jeux...)

31. A votre avis, en fonction des besoins prioritaires que vous repérez, quelles seraient les actions prioritaires à mettre en place sur la commune ?

Accès à la culture

Une plus grande aire de jeux extérieurs avec un accès en sécurité, une route principale moins dangereuse (de la boulangerie à la pharmacie surtout), un contrôle plus régulier de la dépôse à l'école des enfants le matin.

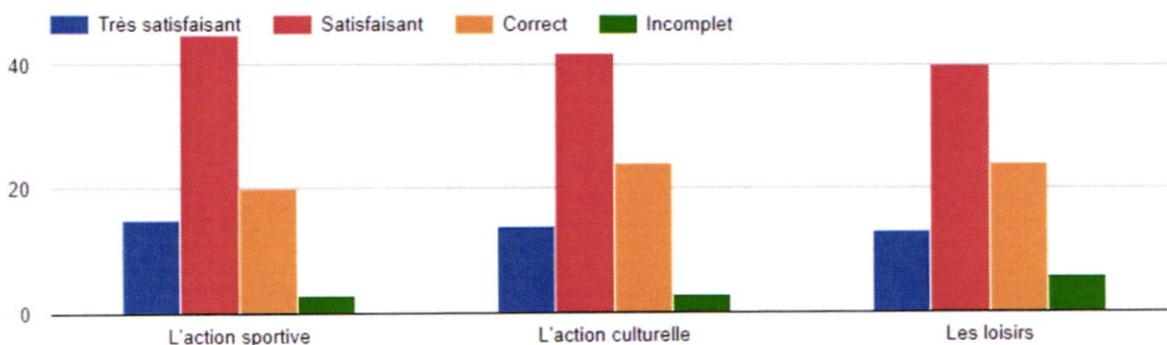
Un peu plus de clubs pour les activités extra scolaires et pour tous les âges.

L'aide aux devoirs.

La création de la médiathèque et les activités en lien avec la lecture la culture.

Je ne pense pas que ce soit une action prioritaire car il me semble que les actions mises en place par la commune sont déjà excellentes, mais je soumets une idée : Un "café goûter" pour se retrouver après l'école entre parents et avec les enfants. En revanche, peut-être réfléchir aux activités proposées par l'accueil de loisirs pendant les vacances afin que les enfants aient envie de venir.

32. Comment considérez-vous l'ensemble des propositions enfance existantes sur votre commune ?



Commentaires libres

Des activités sportives moins compétitives (foot) qui n'incluent pas les enfants moins naturellement doués. Aucun moyen de vraiment progresser puisqu'il y existe une mentalité élitiste, très décourageante pour les enfants moins expérimentés, même s'ils sont motivés autant que les autres.

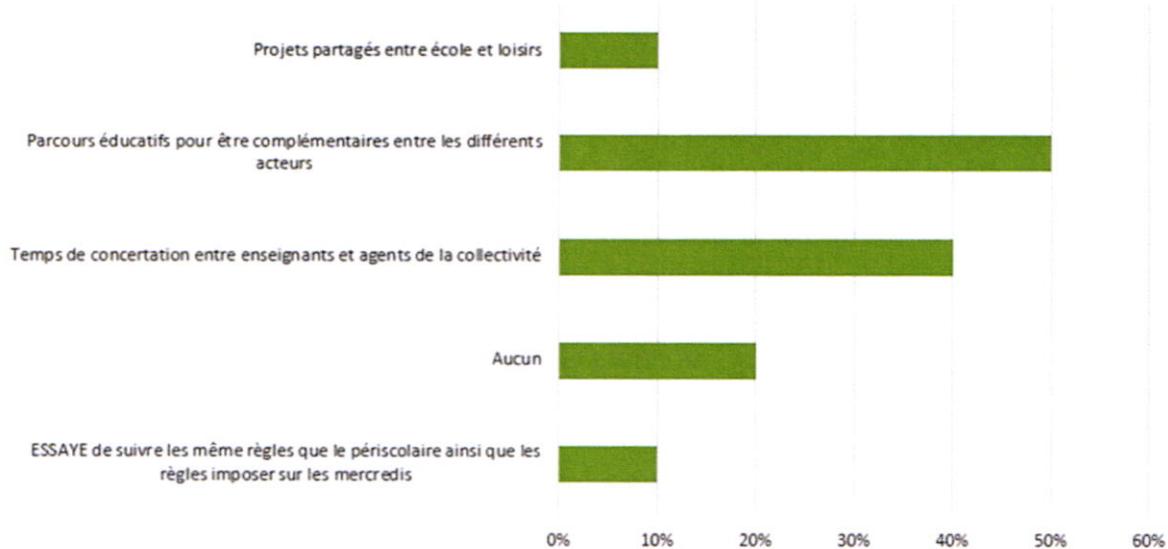
Pour une petite commune comme Chaillé-les-Marais, je trouve que nous avons pas mal de choses pour les enfants avec de belles initiatives comme l'école des arts par exemple. C'est chouette qu'il y ait un coach sportif en basket dès le plus jeune âge ainsi qu'en danse. Ça manque d'activités d'éveil pour les moins de 5 ans mais ça commence à se faire. Ce serait bien que le club de foot, le judo et l'école de musique se penchent sur la question des "baby éveil".

Manque d'activité sportive pour adultes de type salle de sport muscu....

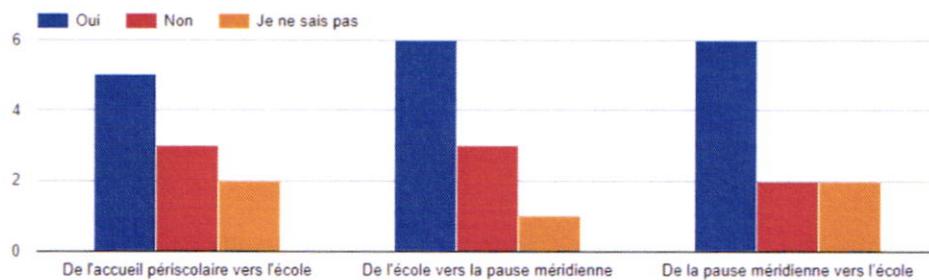
En rapport avec la taille de la commune, les propositions sont nombreuses et variées.

En direction des acteurs éducatifs (extraits)

5. Au cours des deux dernières années, sur quels axes du PEDT vous êtes-vous impliqué.e ?



6. A votre avis, les temps de transfert et les règles de vie sont-ils formalisés entre les différents temps de la journée de l'enfant ?

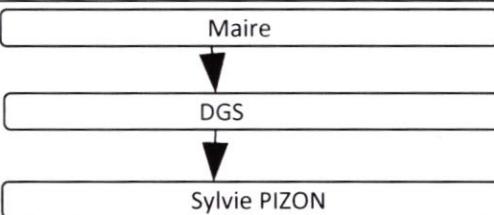


COMMUNE DE CHAILLE LES MARAIS

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste

Directrice de l'accueil de loisirs périscolaire

PIZON SYLVIE	SITUATION ADMINISTRATIVE DU POSTE
COMPETENCES NECESSAIRES	Direction : Mairie
SAVOIR (diplômes, formations, qualifications)	Service : Périscolaire
Baccalauréat économique Niveau BTS restauration CAP petite enfance BAFD BPJEPS	Localisation : Chaillé-les-Marais
Langue des Signes Français niveaux 1,2 et 3 Premiers secours	Grade : Adjoint d'Animation Principal 2ème CI
	Catégorie : C
	Groupe de fonctions :
	Temps de travail : Temps plein Annualisé
SAVOIR FAIRE (maîtrise, méthode, outils)	POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE
Accueillir les enfants et leurs familles Identifier les besoins des enfants Concevoir un projet d'activité Préparer et animer des activités Gérer les conflits d'enfants Gérer les demandes des parents et des animateurs Connaître les techniques de base de la psychologie des enfants Connaître les techniques d'écoute et de communication	 <pre>graph TD; Maire[Maire] --> DGS[DGS]; DGS --> PIZON[Sylvie PIZON]</pre>
SAVOIR ETRE (aspects comportementaux, relationnels, humains)	RELATIONS AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS
Etre à l'écoute Etre patient et juste Savoir travailler en équipe Bonne qualité relationnelle Adaptabilité, être réactif Savoir prendre des décisions Sens du service public Discretion et secret professionnels	Interne : Elus, secrétaires de mairie, , animateurs, atsem, agents d'entretien, agents techniques Externe : Enseignants, Directeur d'Ecole, enfants scolarisés, Parents, partenariat DDCS, CAF et Trésor Public
SUJETIONS PARTICULIERES	
	Risques : Chutes, conflits parents/animateurs Protections individuelles : gilet fluorescent pour les déplacements d'enfants

	<p>Contraintes d'exercice :</p> <p>Temps annualisé (semaine de plus de 40h)</p> <p>Emploi du temps morcelé</p> <p>Exposition au bruit</p> <p>Position accroupie</p> <p>Situation de contacts avec les enfants</p> <p>Station debout prolongée et piétinements</p>
	<p style="text-align: center;">AVANTAGES LIES AU POSTE</p>
<p>MOYENS A DISPOSITION</p> <p>Fournitures et jeux pour enfants Téléphone portable Ordinateur (connexion internet sur le lieu de travail) Trousse à pharmacie</p>	<p>➤ Autres : Avantages liés au CNAS Formations (sur temps personnel) financée par l'employeur RIFSEEP</p>

MISSIONS

❖ **Missions principales**

Diriger l'accueil périscolaire et la pause méridienne dans le cadre de la réglementation fixée par la DDCS et la municipalité.

Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs

Gérer et encadrer une équipe d'animateurs et des enfants

Faciliter la transition entre milieu familial et milieu scolaire

Communiquer avec les familles, élus et enseignants

Gérer la structure (régie, administratif, pédagogique)

Gérer la coordination du PEDT entre tous les acteurs,

Rédiger le Projet Pédagogique et l'évaluer en équipe

Garantir la sécurité des enfants, de l'équipe et des locaux

Assurer la circulation de l'information sur la vie de l'accueil

❖ **Missions secondaires**

Surveillance des devoirs

Nettoyer, ranger le matériel

Commande de fournitures et matériels

Répondre aux sms et gérer les inscriptions

Rendre compte à la hiérarchie

Assurer le remplacement de l'agent d'entretien en cas d'absence ou formation

Signature de l'agent



MAIRIE
De
CHAILLE-LES-MARAIS

85 450

02.51.56.72.98 - Fax. 02.51.56.77.67

Adresse e-mail : chaille-les-marais@wanadoo.fr

Temps de travail de Mme Sylvie PIZON
A compter du 1er septembre 2023

I- Horaires de travail

- lundi	7h15/10h45	11h45/13h45	16H/19h	= 8h30 (8.50)
- mardi	7h15/9h15	11h45/13h45	16h/19h	= 7h00 (7)
- mercredi	9h00/12h30		13h30/18h	= 8h00 (8)
- jeudi	7h15/9h15	11h45/13h45	16h/19h	= 7h00 (7)
- vendredi	7h15/10h45	11h45/13h45	16h/19h	= 8h30 (8.50)
			TOTAL :	= 39h

II- Jours travaillés sur l'année scolaire 2022/2023

Lundi :	34 x 8.50	=	289 soit 289h
Mardi :	36 x 7	=	252 soit 252h
Mercredi :	35 x 8	=	280 soit 280h
Jeudi :	35 x 7	=	245 soit 245h
Vendredi :	35 x 8.50	=	297.50 soit 297h30
	TOTAL	=	<u>1363 h 30</u>

III- Répartition du temps de travail sur les différentes tâches

Accueil périscolaire :

- . le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 9h15 et de 16h30 à 19h

Gestion et surveillance Pause Méridienne

- . le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h45

Gestion administrative accueil périscolaire, pause méridienne et Foyer des Jeunes

- . le lundi et vendredi de 9h à 10h45
- . le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Récapitulatif des heures:

Accueil périscolaire et extra-scolaire	1 363 h 30
Temps de réunion Pause méridienne	30 h
Préparation salle périscolaire 4h x 5 périodes	20 h
Préparation rentrée scolaire	70 h
Coordination PEDT	36 h
Temps modulation (réunions, manifestations Foyer des Jeunes...)_____	77 h 30
	TOTAL 1 607 h

A Chaillé-les-Marais, le 1er septembre 2023

La Salariée,

Sylvie PIZON



Le Maire,

Antoine METAIS

